

ROY Moïse Maxime

Etat-Civil :

Né le 29 mai 1869 à Vicq sur Gartempe au bourg.

Parents : **Hubert Gabriel ROY**, tourneur et **Augustine Justine ROBIN**.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Fratrie :

Joseph Aimé ROY (1861-1862)

François Joseph ROY (1863-) Marié avec **Joséphine Adrienne FEAU** le 16 novembre 1903 à Paris 18^{ème}

Isabelle ROY (1866-1873)

Maxime René ROY (1871-1918)

Élie Abel ROY (1874-1926) Marié avec **Marie Louise CHAUMONT** le 17 juin 1899 à Angles sur l'Anglin

Registre Matricule :

Moïse Maxime ROY est de la classe 1889 et porte le numéro matricule 499 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de charron et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Employé à la réquisition le 3 août 1914

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le Groupe Territorial du 49^{ème} Régiment d'Artillerie.

Arrivé au corps le 19 avril 1915.

En sursis illimité comme charron à Poitiers du 17 mai 1917.

Décédé le 7 mai 1918 à l'hôpital temporaire N°16 à Poitiers (Vienne) de Sclérose pulmonaire

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

Du 19 avril 1915 au 16 mai 1917



Poitiers Carte photo d'un hôpital. Guerre 14-18

Hôpital complémentaire n° 16 de Poitiers – Caserne du 125^{ème} RI - 222 lits - Fonctionne à partir du 11 août 1914

Hôpital placé directement sous le contrôle du Service de santé.

Moïse ROY est inhumé dans le « Carré militaire de la Pierre Levée » à Poitiers. Carré de la sépulture E, Rang 8, N°88

Une particularité de ce cimetière est la lanterne aux morts qui est en fait une imitation d'époque médiévale.

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *ROY*

Prénoms *Moïse Maxime en sursis*

Grade *Courrier en bass d'appel*

Corps *49^{ème} Régiment d'artillerie*

N° Matricule. *499* au Corps. — Cl. *1889*
499 au Recrutement *Châtellerault*

Décédé le *7 mai 1918*

à *Hôpital n° 16 de Poitiers*

Genre de mort *Maladie*

Né le *29 mai 1869*

à *Vicq* Département *Vienne*

Arr. municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *10*

par le Tribunal de *Extrait des*

actes ou jugement transcrit le *registres de*

à *des adultes à Namur*

N° de registre d'état civil *de Poitiers Vienne*

le 7 mai 1918

530-707-1921. [20434.]

